

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Anna-Kim Latour

<https://www.cadre21.org/membres/55651e148684ac41d018132b>

Date d'obtention : 2021-03-18 18:17:28

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Il est important de vérifier si les intentions sont impulsives ou malveillantes car cela orientera nos interventions. Il faut également rencontrer toutes personnes impliquées avant de rencontrer l'instigateur. Chaque membre à son rôle à jouer (école, police et DPCP). Nous ne devons en aucun cas regarder le contenu du cellulaire de la victime. Il faut utiliser la grille d'évaluation dans la trousse pour recueillir les informations pertinentes (ne pas donner notre opinion ou jugement). Il ne faut pas remplir de grille d'évaluation si l'instigateur a des intentions malveillantes. Finalement, c'est un travail d'équipe.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Nous allons avoir une ligne directrice et un cadre à suivre. Cela va uniformiser nos interventions. De plus, cela va nous aider à connaître le rôle de chacun (école, police, DPCP). Il va y avoir moins de zones grises.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

être bienveillant et dans l'accueil, être sans jugement. Le respect de la confidentialité est importante aussi. En aucun cas parler d'une situation avec les journalistes.